

Ports Rade de Toulon



Communiqué de presse

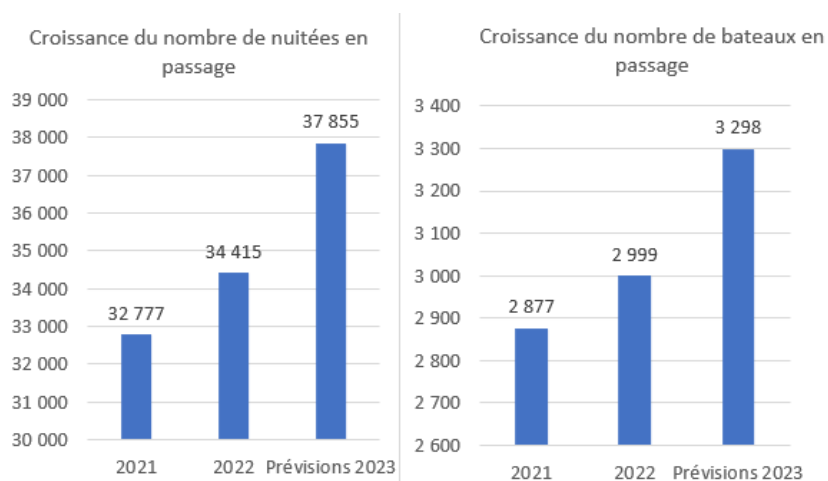
Le 17 juillet 2023.

« **Une année record pour la plaisance en Rade de Toulon :**
Saison 2023, la Rade de Toulon toujours plus plébiscitée par les plaisanciers »

Dès les vacances de Pâques, la saison 2023 démarrait dans les ports de plaisance de la Rade de Toulon, elle bât aujourd'hui son plein, les ports gérés par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var n'ont jamais connu de tels taux de remplissage sur les réservations estivales. Plébiscitée pour la qualité de service, la diversité et le sérieux de ses professionnels, les certifications environnementales, la sûreté de ses équipements, ou encore l'offre touristique, cette année encore les nombreux habitués et les nouveaux pratiquants de la plaisance ont fait le choix de la Métropole Toulonnaise et de ses communes de Toulon, La Seyne-sur-Mer et Saint-Mandrier. Une Rade qui séduit par sa politique de tourisme raisonnée et la qualité du travail des acteurs locaux.

Une hausse de 10 points de taux de réservation en comparaison avec 2022

2023 est une saison exceptionnelle avec un **taux de remplissage qui frôle les 100%** sur tous les ports confondus, le **Port de Saint-Mandrier disposant du plus grand nombre de places de passage assurera quant à lui de la disponibilité tout au long de l'été**. Déjà au mois de mars, le nombre de réservations pour la période de juin à septembre dans les ports de plaisance gérés par la CCI du Var s'annonçait avec une **hausse de 10%**. Des chiffres de réservation en passage, c'est-à-dire des places qui ne sont pas attribuées par contrat annuel, confirmés en ce milieu de mois de juillet.



Chiffres clés / Juillet-Aout 2023

- **37 personnels de plaisance** dont 12 saisonniers mobilisés 7/7 sur la période estivale,
- Les 5 ports de plaisance, Toulon Vieille Darse, Toulon Darse Nord, Saint-Louis du Mourillon, La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier, comptabilisent **2 310 places** de ports, dont **740** réservées aux navires de passage,
- Prévisions : **3 298 bateaux** en passage, soit **37 855 nuitées** / +10% vs. 2022.

NB : +90% des plaisanciers de passages reviennent d'une année sur l'autre dans les ports gérés par la CCI Var.

Des professionnels qui eux aussi constatent une dynamique très positive

La 50aine de professionnels implantés sur place ou directement liées aux activités des ports, loueurs de bateaux, écoles de navigation, écoles de plongée, réparateurs et autres professionnels des sports nautiques font eux aussi le constat d'une saison exceptionnelle et se félicitent d'une attractivité grandissante de la Rade de Toulon auprès des consommateurs des loisirs de plaisance. Conséquence : une **forte augmentation de la flotte** que ce soit pour les loueurs professionnels et les écoles de voile en 2023.

Comment cette tendance peut-elle s'expliquer ?

Les tendances annoncées par la Région Sud ¹ décrivent un beau début de saison en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) avec +2% de fréquentation depuis le début de l'année / +1% du 28 Avril au 20 Juin. Ces mêmes études prédisent, toujours en PACA, des taux de réservation en hausse dans l'hôtellerie urbaine et la location, portés en particulier par la clientèle internationale.

Un territoire attractif

Le Var quant à lui est, après Paris, le premier département touristique de France en nombre de nuitées. Et la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la première zone d'accueil de ces nuitées dans le département². En ce qui concerne la Rade de Toulon, le succès de cette attractivité renforcée récompense sans nul doute les **investissements engagés ces dernières années par la Métropole Toulon Provence Méditerranée**, appuyée par les politiques des communes de Toulon, Saint-Mandrier et La Seyne-sur-Mer pour défendre un niveau de qualité de service et une qualité de vie que beaucoup leur envient. Un positionnement **éloigné du tourisme de masse**, marqué par un ADN qui joue la carte du patrimoine comme celle de la modernité.

Un réseau de professionnels en perpétuelle évolution

L'économie du nautisme est un secteur stratégique pour la région PACA dans laquelle elle pèse au minimum près de 1,6 milliard d'euros de retombées économiques³, environ 12 000 emplois et près de 361 millions d'euros de masse salariale. La Rade de Toulon peut s'enorgueillir d'un réseau de professionnels du nautisme qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur. Des entreprises clés dans le développement des activités portuaires, qui s'adaptent sans cesse au besoin de modernité pour correspondre aux nouvelles exigences du marché, un secteur qui présente encore un potentiel de développement important pour la région.

Des ports 5*

Si les ports de plaisance gérés par la CCI Var sont marqués par une hausse d'activité ce n'est pas le fruit du hasard. En effet, ils ont suivi la **montée en gamme** du territoire pour satisfaire une clientèle toujours plus désireuse de vivre une expérience estivale exceptionnelle. Les **aménagements** des ports n'ont cessé de s'adapter aux exigences de modernité et de nos plaisanciers habitués comme nouveaux pratiquants. L'évolution des **services** qui met la relation client au centre des usages, avec un niveau **d'accueil** aligné à celui du territoire et très souvent relevé. Les deux ports touristiques, Toulon Vieille Darse et Saint-Mandrier sont notés 5* sur 5 sur Navily, l'application pour la réservation de places de passage dans les ports de plaisance.

Des ports vertueux et innovants

En phase avec les exigences de la Métropole, la CCI du Var est engagée depuis de nombreuses années pour faire des ports de la Rade de Toulon, les **Ports les plus propres de Méditerranée**. Aujourd'hui **100%** des 5 ports de plaisance dont elle assure la gestion sont **Iso 14001** et **certifiés Ports Propres Actifs en Biodiversité**. Une certification AFNOR récemment reconduite pour le port de La Seyne-sur-Mer, les quatre autres l'ayant été ces deux dernières années. Un souci prégnant de la préservation du milieu naturel et de ses ressources encore illustré par la mise à disposition des plaisanciers de nettoyeurs haute pression à eau de mer sur les aires de carénage gérées par la CCI. Autre exclusivité en Rade de Toulon, la « **Brigade de la Propreté** » (créée par la CCI Var en 2016) qui assure le ramassage sur le plan d'eau des macrodéchets 7/7 et intervient sur simple appel téléphonique au 06 44 35 27 34. Des actions en faveur de l'environnement qui amènent aussi une clientèle nouvelle, soucieuse de vacances plus écoresponsables.

Des ports pour un séjour serein

Enfin, un dernier point au profit de la conquête de la clientèle de plaisance et à sa fidélisation, le niveau de sécurité qui s'est considérablement renforcé ces dernières années sur les ports gérés par la CCI Var. Sécurité en mer et sécurité à terre :

- Les ports de la CCI Var accompagnent les plaisanciers par des journées **d'information à la navigation et aux bonnes pratiques** en partenariat avec l'UCPA.
- À terre, c'est en proposant des installations sécurisées et **surveillées H24, 7/7** en temps réel, et par une étroite collaboration avec les polices municipales que les incivilités dans les ports urbains sont évitées pour garantir le calme et la tranquillité des plaisanciers.

Une exigence en sécurité-sureté qui s'illustre par ailleurs par des actions de coopération volontaire au profit des besoins de souveraineté de la Marine Nationale et des forces de sécurité intérieures.

¹ « Tendances de l'activité touristique N°34 - Fréquentation mai-juin et perspectives été 2023 », CRT Région Sud

² « Projet Métropolitain », MTPM 2021

³ « Le nautisme en Provence Alpes Côte d'Azur », éditions ORM hors-série novembre 2019 Région Sud PACA

Un modèle de plaisance « CCI » qui place le client et le collectif de la Rade au cœur du dispositif

Avec pour résultats une **croissance significative de la qualité de service** et **continue du chiffre d'affaires +9%**, un **taux de satisfaction des plaisanciers annuels de 92% et de 95% pour les plaisanciers de passage**, les ports de plaisance gérés par la CCI du Var défendent fièrement avec le collectif des acteurs de la Rade un modèle d'exploitation proactif, au service (public) de **l'intérêt commun, ancré dans le local**, au plus près de la Métropole et des intérêts des acteurs de la filière nautique.

Ce sont eux qui le disent...*

« Capitainerie au top sur le délai de réponse des réservations, l'accueil, l'aide, l'assistance et la disponibilité...Port propre avec des nurseries pour les alevins...Sanitaires super clean...Commerce et centre-ville à proximité sans les inconvénients » Fred

« Capitainerie très serviable et efficace... Facilite l'accostage avec un grand professionnalisme » Eric

« Le personnel du port est sympathique et orienté vers le service » Marijan

« Nous reviendrons certainement » Michel

« Une équipe du port soucieuse d'apporter du service » Gérard

« Accueil exceptionnel » Elisabeth

« Service de qualité et propreté des douches et toilettes super propre » Flo

« Je recommande ce port » Marc

« Nous recommandons fortement ce port » Gisèle

« Toujours très content de faire escale à Saint Mandrier », Bernard

« Le personnel du port est aux petits soins et très compétent » Kevin

« Bravo et félicitations pour ce travail de grande qualité », UPACA, renouvellement de la certification Ports Propres Actifs en Biodiversité, Port St Louis du Mourillon

« Je tiens à souligner la réactivité de la CCIV pour trouver une solution permettant de respecter au mieux la ressource « eau douce » et de faire en sorte que les plaisanciers puissent quand même réaliser le carénage des navires », Lionel, mise à disposition de systèmes de nettoyage à l'eau de mer à la suite de l'arrêt sécheresse

« De nouveaux services sur le port de plaisance de Toulon en partenariat avec la CCIV et L'UCPA » Clément, programme d'ateliers plaisanciers

**Sources 2023, 2022 réseaux sociaux, Navily*

Contacts CCI du Var :

Sabrina FOUQUES - Direction Communication - 04 94 22 89 67 | M. 06 80 15 47 61 - sabrina.fouques@var.cci.fr
Laurence NEID - Pôle Développement commercial-Marketing, Ports Rade de Toulon - 04 94 22 89 91- laurence.neid@var.cci.fr